



L'équipe municipale vous souhaite un bel été 2022 !



Le mot du maire

Chers concitoyens,

La Covid nous laissant un peu de répit, j'espère que vous profitez au mieux des moments de liberté qui vous sont offerts. Nous traversons actuellement des épisodes de canicule et je vous invite à prendre toutes les mesures nécessaires pour vous en protéger. Je tiens personnellement à remercier tous ceux, professionnels et bénévoles, qui prennent soin des Triorais, âgés notamment, en ces périodes troublées.

Le conseil municipal poursuit son travail avec des projets, et vous trouverez dans ce bulletin des informations sur les délibérations votées, le budget 2021, et vos rubriques habituelles (écoles, associations, vie de la commune...).

Sauf période de fermeture annuelle pendant laquelle maire et adjoints assureront des permanences, la mairie reste ouverte aux heures habituelles ou sur rendez-vous.

En attendant la rentrée et les difficultés annoncées pour la fourniture d'énergie notamment, profitez des vacances.

Notre traditionnelle buvette se tiendra cet été en juillet avec le repas famille du comité des fêtes le vendredi soir et en août, avec une séance de cinéma en plein air offerte le vendredi soir.

Le forum intercommunal des associations aura lieu à Châtillon-saint-Jean en septembre.

Merci aux nouveaux arrivants de la commune de bien vouloir se manifester auprès de la mairie afin d'être reçus par l'équipe municipale et des représentants des associations à la rentrée autour du verre de l'amitié.

Notre équipe reste à votre écoute et se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Sommaire

Mot du maire

Délibérations

Budget

Ecoles

Événements

Commission action sociale

Associations trioraises

Vie de la commune

Etat civil

A vos agendas

Buvette municipale

du 18 au 24 juillet 2022

*Soirée familiale avec repas
le vendredi 22 juillet*

Buvette municipale

du 22 au 27 août 2022

Cinéma plein air le 26 août

Noël des Anciens

le 3 décembre 2022

Le maire,

Xavier OUDILLE



DELIBERATIONS

25/01/2022

- Mise à disposition par bail prêt à usage ou commodat de terres communales au profit d'un agriculteur. Approuvée à l'unanimité.

01/03/2022

- Déclaration d'intention d'aliéner une parcelle de la zone artisanale de la Croix de Lettrat.
La commune ne préempte pas
- Demande d'admission en non-valeur pour des créances irrécouvrables de cantine-garderie de 2019, au titre de l'exercice 2022.
Approuvée à l'unanimité
- Raccordement et renforcement électrique du poste la Berlodiaire en vue du lotissement L'Abel Hermance. Tout est financé par le SDED.
Approuvée à l'unanimité
- Compte administratif 2021
Approuvée à l'unanimité.
- Affectation du résultat 2021
Approuvée à l'unanimité.
- Augmentation de certaines charges de location de la Salle Polyvalente : le ménage sans cuisine passe de 44 à 48€, avec cuisine de 66 à 70€ ; électricité de 0.30 à 0.32€ ; gaz de 1.50 à 2.10€. Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} Avril. Approuvée à l'unanimité.

05/04/2022

- Convention d'entente intercommunale : adhésion de 2 communes nouvelles (St Michel/Savasse, Montmiral) donc réactualisation de la nouvelle convention pour le prêt et le stockage de matériel associatif.
Approuvé à l'unanimité.
- Taux d'imposition des taxes foncières 2022 : sur le bâti 32.06%, sur le non-bâti 62.10%
Le Maire propose de ne pas augmenter ces taux. Approuvée à l'unanimité.

Vote du budget primitif : approuvé à l'unanimité des voix exprimées



10/05/2022

- Convention avec l'Agglo concernant l'entretien des voiries de la zone artisanale de la Croix de Lettrat : 90m de long, 1 an reconductible deux fois, indemnité de 259.29€/an. Approuvée à l'unanimité.
- Groupement de commandes relatif à l'élaboration des Schémas Communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse : sur les 4 entreprises qui ont postulé, c'est Naldéo qui a été choisie. Approuvée à l'unanimité.
- Echange de parcelles à titre gratuit entre SDH et la commune de TRIORS pour que SDH puisse procéder à la vente de ses villas situées place de l'Europe. Approuvée à l'unanimité.
- Demande de subventions pour l'aménagement du terrain multi-usages auprès du Département et de la Région : achat d'une table de ping-pong et d'une table de pique-nique. Approuvée à l'unanimité.
- Demande de subvention pour la sécurité des usagers (amendes de police) : devis demandé pour un feu tricolore. Approuvée à l'unanimité.
- Demande de subvention pour la projection numérique plein air auprès du Département pour projet culturel.
- Approuvée à l'unanimité.

14/06/2022

- Réforme de la publicité des actes : à compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site internet de la collectivité. Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation et peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune. Le conseil municipal, par 9 voix Pour, 3 Abstentions; a décidé de conserver la publication papier dans les registres prévus à cet effet.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner une habitation située au 1, place du Châteaueux appartenant à Mme HECKER. Le conseil renonce au droit de préemption par 8 voix Pour, 4 Abstentions.



BUDGET 2021

Fonctionnement

Caract. Général	62 404 €
Personnel	88 042 €
Gestion courante	78 147 €
Charges financières	3 463 €
Charges exceptionnelles	150 €
Total	232 206 €

Investissement

Opérations patrimoniales	39 011 €	
Emprunts	28 867 €	
travaux	6 836 €	salle assos+incendie
	772 €	bâtiment scolaire
	64 124 €	voirie
	2 149 €	réseau électrique
	3 067 €	défibrateurs
	330 €	plexiglas élections
	1 096 €	ordinateur secrétaire
	1 217 €	Morpion + peinture école
Total	147 469 €	

RECETTES

Fonctionnement

Excédent 2020	279 494 €
att de charges	1 310 €
Produit de service	22 284 €
Impôts Taxes	225 156 €
Dotations part/fdt p	39 247 €
Autre produit	8 453 €
Prod financiers	2 €
Prod except	608 €
P.an hors except	297 150 €

Investissement

Excédent fonct transféré	76 993 €
Opérations patrimoniales	39 011 €
Taxe d'aménagement	16 024 €
FCTVA	22 801 €
Subventions cuisine voirie	12 077 €
Caution logement	724 €
Total hors exc fct transféré	90 637 €

Excédent exercice 2021 8 112 €

Evolution des impôts	Hausse
2015 167 135,00 €	
2016 170 235,00 €	1,019%
2017 177 674,00 €	1,044%
2018 180 302,00 €	1,015%
2019 187 708,00 €	1,097%
2020 190 726,00 €	1,016%
2021 196 631,00 €	1,030%

La différence entre le total des recettes 387 787€ (Fct 297 150 + Inv 90 637) et le total des charges 379 675€ (Fct 232 206 + Inv 147 469) permet de dégager un excédent à l'année de 8 112€. A noter qu'en 2021, l'équivalent de 2 années de budget voirie, plus les amendes de police, ont été dépensés en raison du montant des travaux effectués (64 124€) et de l'absence de travaux en 2020.

L'évolution du montant des impôts est quasi constante de 2015 à 2021.

Les tarifs suivants sont maintenus pour 2022:

Cantine 4,40 € Garderie 2,30 €/h (environ selon quotient familial)

Salle des fêtes (voir détails sur le site de la mairie)

Concession cimetièrre 350 €/ml

Case columbarium (pour 2 urnes) 700 €



ECOLE

Ecole de Triors

Durant le deuxième semestre de l'année scolaire, les élèves des 2 classes ont bénéficié de séances de piscine financées par l'agglo. Les Grands (CE2, CM1 et CM2) ont pu profiter de cours de musique, l'an prochain, ce sera au tour des Petits (GS, CP et CE1). Les enfants ont aussi participé à des ateliers à l'occasion du salon de L'Ivre Jeunesse de Châtillon-saint-Jean en mars 2022 et une séance d'initiation à la pétanque a été organisée pour les Grands le 24 juin, supervisée par Pierre CORDIER (Président de La Pétanque de Triors).

Pour la sortie de fin d'année, le 1^{er} juillet, les GS, CP, CE1 ont visité le musée de la Préhistoire à Vassieux-en-Vercors pendant que les CE2, CM1, CM2 se rendaient au musée de la Résistance accompagnés de Monsieur COUSTAURY (professeur d'histoire triorais en retraite). Tous les élèves se sont retrouvés autour d'un pique-nique avant de rejoindre la Grotte de La Luire à Saint-Agnan-en-Vercors.

A la rentrée l'école regroupera 35 élèves, soit 19 élèves dans la classe des Petits (7 GS, 3 CP et 9 CE1) et 16 dans la classe des Grands (7 CE2, 7 CM1 et 2 CM2).

Johann SCREMIN, titulaire de poste, a été remplacé cette année par Sophie CHALVIN qui a pris en charge la classe des Petits, Laurence AGOSTINI, directrice de l'école, s'occupant des Grands. M. SCREMIN ayant libéré son poste, l'an prochain, Julie CLEGUER-OLLIVIER, titulaire, remplacera Sophie, qui a un statut de remplaçante, auprès des Petits.

Les élèves de GS sont de plus accompagnés au quotidien par Cécile COSTECHAREYRE.

Les MS du Sivos qui rejoindront l'école de Triors à la rentrée ont bénéficié d'une matinée d'intégration avec leurs futurs compagnons de classe, alors que les actuels CE1 étaient accueillis dans la classe des Grands.



Comme le veut la tradition, le 5 juillet 2022, Monsieur le maire a remis un dictionnaire à chacun des 7 CM2 quittant notre école. Ils ont aussi reçu de l'E.N. un recueil de Fables de La Fontaine.



Le SIVOS Etienne Jean Lapassat

Cet établissement scolaire intercommunal sis à Châtillon-saint-Jean recevait cette année scolaire un total de 74 enfants (51 pour Châtillon, 15 pour Parnans et 8 pour Triors).

Les enfants ont participé au salon de L'Ivre Jeunesse en mars 2022.

La bibliothécaire de Mours-saint-Eusèbe est intervenue en classe pour lire des textes de Tullio CORDA en italien et des séances de cirque ont été organisées avec Benjamin MORNE.

A la rentrée de septembre 2022, le Sivos accueillera 77 enfants, dont 24 élèves de grande section châtilloisais.

Les MS seront au nombre de 30 (17 Châtillonnais, 10 Parnanais et 3 Triorais).

Les PS compteront 23 élèves (16 Châtillonnais, 3 Parnanais et 4 Triorais).

Au total, l'établissement regroupera 57 Châtillonnais, 13 Parnanais et 7 Triorais.

En raison de l'effectif élevé, les enfants de TPS ne seront pas admis l'an prochain.

Les 3 enseignantes (Régine BOIS, Cécile CAFFIERS et Aude PERNATON, Directrice) accueilleront chacune avec l'aide d'une ATSEM (Manon BARTHELEMY, Patricia BACHELIN et Angeline HURVOIS) 25 ou 26 enfants.

Les 3 niveaux PS, MS et GS Châtillonnais sont regroupés en classe.

Un projet musique est prévu pour chaque classe l'an prochain (2 classes seront subventionnées par l'agglomération, la 3ème par l'APAE).

Pour mémoire, la fin de la classe du matin étant fixée à 11h45 à Triors, l'établissement maintient une garderie gratuite de 11h45 à 12h dans les locaux de l'école maternelle. De plus, les enfants des familles qui en ont un besoin impératif peuvent éventuellement être accueillis dès 8 heures. Merci de bien vouloir contacter les enseignantes.

Malheureusement, l'effectif agréé par la PMI, bien qu'ayant été augmenté cette année, ne permettra pas à l'association KALIWALI d'accueillir les élèves de PS à la cantine.

Son conseil d'administration a décidé, pour une période de 5 ans, de ne plus accueillir d'enfants de PS à la cantine et de fermer le mercredi. Les mairies des 3 villages qui comprennent le désarroi des familles recherchent des solutions.

Nous souhaitons à tous, enfants et adultes, un très bel été



A PLUS, MONSIEUR L'INSTITUTEUR...

Message rédigé par Johann SCREMIN que beaucoup d'entre vous ont connu

Un bon quart de siècle.

En 1995, je découvrais le village et je poussais la porte de l'école de Triors. En cette première rentrée, onze élèves constituaient l'effectif de la classe.

Au fil des ans, cela augmentera et je me souviens de chacun d'entre vous, de votre personnalité, de votre curiosité et de votre envie d'apprendre et de réussir. J'ai apprécié travailler avec vous quotidiennement et vous voir progresser, peu à peu, tout comme j'ai apprécié aussi vos visites pour décrire votre nouvelle vie au collège et au lycée.

Je salue tous les parents qui ont collaboré à l'évolution et à l'épanouissement de leur enfant. Je salue aussi les collègues que j'ai côtoyés ainsi que monsieur Coustaury qui, de temps en temps, nous a fait partager sa « science » et nous a fait découvrir le monde différemment.

Je salue les équipes municipales de monsieur Ernest Minodier, de monsieur Gérard Labriet et celle en place. Elles ont permis et permettent aujourd'hui encore aux enseignants et donc aux enfants scolarisés à Triors de bénéficier de très bonnes conditions de travail.

Enfin, je remercie mon épouse et ma fille qui ont fait en sorte, depuis le début, que je puisse me consacrer totalement à ma mission éducative.

Mais voilà, depuis quelques temps déjà, ma santé ne me permet plus, malheureusement, de remplir complètement cette mission. C'est pourquoi j'ai choisi de refermer la porte de l'école.

Bonne continuation à vous.

Johann Scremin



PERISCOLAIRE

**Le périscolaire est un service facultatif que la mairie propose aux familles.
Nous sommes très attentifs à la qualité de l'accueil dont bénéficient vos enfants.**

La cantine de Triors

Les élèves de l'école peuvent déjeuner à la cantine sous la surveillance de Bernadette GRIVOLAT et de Cécile COSTECHAREYRE qui les prennent en charge dans la cour de l'école. Les repas, concoctés par l'ESAT de Romans-sur-Isère, sont livrés chaque jour en liaison froide et réchauffés sur place. 2 formules sont proposées lors de l'inscription : classique et sans viande (boulettes végétales, fromage, légumineuses, omelette, poisson...).

Après le repas, les enfants, selon le temps qu'il fait, restent dans la salle pour des activités calmes ou sont gardés dans la cour de l'école sous la responsabilité de Cécile COSTECHAREYRE et de Bernadette GRIVOLAT.

En cas d'absence, ces agents peuvent être remplacés, tant pour la garderie que pour la cantine, par un/des membres du conseil municipal (Catherine OUDILLE, Marie-Ange CHABERT, Nicole BOUY notamment).

Le coût du repas est fixé à 4,40 €, le temps de garderie est facturé 2,30 € (soit un forfait d'une heure).

La garderie

La mairie propose un service de garderie, sur inscription à l'année ou 3 jours ouvrés à l'avance, ouvert les jours d'école de 7h35 à 8h05 et de 16h à 18h au maximum.

En accord avec la directrice de l'école, la mairie offre cette année la possibilité aux enfants de bénéficier d'une heure facultative d'étude, le lundi et le jeudi, de 16 h à 17h, qui leur permettra, hors GS, après avoir pris leur goûter, de faire leur lecture et d'apprendre leurs leçons, sous l'œil bienveillant de Cécile COSTECHAREYRE que nous remercions pour son engagement.

Les GS et enfants dont les parents n'auront pas choisi cette option observeront un temps calme.



R.A.S.E.D. Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés

Un R.A.S.E.D. est une structure mise en place par l'Education Nationale pour aider les enfants de maternelle ou d'élémentaire qui rencontrent des difficultés. Les psychologues ou enseignants spécialisés interviennent aussi au sein des écoles. Les mairies adhérentes participent au financement du R.A.S.E.D.

Le but de cette structure qui collabore avec les enseignants est d'aider l'enfant à dépasser les difficultés qu'il peut rencontrer, selon ses besoins : aide à la communication, prise de conscience de ses capacités et de ses progrès...

Qui peut faire appel au R.A.S.E.D. ? Enseignant, parent, responsable légal et même enfant. L'approche la plus simple consiste, sans doute, dans un premier temps, à faire d'abord le point avec l'enseignant qui saura distiller des conseils précieux et orienter vers le R.A.S.E.D. s'il le juge utile.

Coordonnés du R.A.S.E.D. de Peyrins dont nous dépendons :
Ecole élémentaire, Le Village 26380 Peyrins Tél: 04 75 47 58 99
Sandrine MICHELAS TRAVERSIER, psychologue scolaire, assure une permanence téléphonique le lundi de 11h30 à 13h15.
Eric BAILLIEZ est enseignant spécialisé.

A VOS AGENDAS

Forum intercommunal des associations

de Châtillon-saint-Jean, Parnans et Triors

le samedi 10 septembre 2022 de 9h à 13 h

à Châtillon-saint-Jean



EVENEMENTS

Cérémonie du 19 mars 2022

La cérémonie du 60e anniversaire de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc s'est tenue à Geysans.

Étaient présents cette année devant le monument aux morts, pour la traditionnelle cérémonie intercommunale, des représentants de la mairie de Génissieux, Triors (Catherine OUDILLE, première adjointe) et de Geysans dont le maire, André MEGE, a donné lecture du discours dédié à cette cérémonie.

Nicole RENOIR qui accompagnait son mari, Pierre, a lu le message de la FNACA.

Les participants des 3 villages ont ensuite été invités à observer une minute de silence puis à partager le pot de l'amitié sous un beau soleil.

Cérémonie du 8 mai 1945



La 77ème édition de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a été célébrée, comme il se doit, au pied du monument aux morts, fleuri pour l'occasion, en présence du maire, des adjoints, de quelques conseillers municipaux et de Triorais de tous âges. Après la lecture du discours par le maire et la traditionnelle minute de silence, le pot de l'amitié a été servi sur le parvis de la salle des fêtes.



LES ECHOS DE LA COMMISSION ACTION SOCIALE

ADMR de PEYRINS

Un exemplaire du rapport d'activité 2021, remis à l'occasion de l'Assemblée générale du 4 juin 2022, est tenu à disposition au secrétariat de la mairie. Cette association propose des services d'aide aux personnes âgées, aux familles (garde d'enfants à domicile en cas d'hospitalisation par exemple), à ceux qui sont en situation de handicap ou malades... pour leur permettre de continuer à vivre au mieux chez eux.

L'ADMR propose également un service de portage de repas à domicile.

Concernant Triors et les villages voisins, le bureau se trouve à Peyrins, 46 Grand Rue.

M. BOUREL, Président, dirige 51 salariés en CDI et 18 bénévoles, qui interviennent auprès de 402 clients-adhérents.

Pour tout renseignement, veuillez appeler le 04.75.02.31.75.

Semaine Bleue 2022

Une journée spéciale devrait être organisée cette année en octobre si les conditions sanitaires le permettent.

Noël des Anciens 2022

A vos agendas...

La date retenue pour le Noël des Anciens est fixée au **samedi 3 décembre 2022**.

Un courrier d'information dédié aux personnes concernées par ce moment de convivialité, proposant repas et après-midi récréatif, leur sera adressé à la rentrée.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à l'invitation de la mairie.

La commission action sociale vous rappelle que...

Les personnes isolées, fragiles, malades, appareillées... quel que soit leur âge, peuvent, si elles le souhaitent, se signaler auprès de notre secrétaire de mairie au 04 75 45 32 73

Pendant le plan canicule, par exemple, elles seront contactées régulièrement par un membre de la commission action sociale : Nicole BOUY, Marie-Ange CHABERT, Sonia CHABERT, Catherine OUDILLE



LA PAROLE EST DONNÉE AUX ASSOCIATIONS TRIORAISES



Comité des fêtes

Depuis l'Assemblée générale du 19 mai 2022 les membres du bureau sont :

- ✓ Marie-Claire DELEIGNE, Présidente
- ✓ Jean-Marc COINDRE, Vice- président
- ✓ Jean-Luc REYNAUD, Vice-président
- ✓ Isabelle COINDRE, Trésorière
- ✓ Raymond BONNET, Trésorier adjoint
- ✓ Marie-Noëlle PERNAUT, Secrétaire
- ✓ Sébastien BOUTHERIN, Secrétaire adjoint
- ✓ Océane BONNET, 8ème membre du bureau

A NOTER

Manifestations 2022 organisées par le Comité :

- **14 Juillet à midi : repas camarguais** (assiette de crudités, gardiane, riz sauvage et son flan de légumes - fromage - tarte aux pommes - vin, café et pain compris (22€). Repas enfant (moins de 12 ans) repas à 6€ (rôti de porc et son accompagnement, fromage, tarte aux pommes). **Réservations closes depuis le 5 juillet**
- **Vendredi 22 juillet - 19h : repas « familles »** lors de la semaine buvette municipale du 18 au 24 juillet. Vente des billets sur place, pendant la semaine buvette
- **19 et 20 novembre : Salon des Artistes Triorais**
- **Chorale les "Sans-prétention" : Reprise courant septembre, les lundis soir**

Nous croisons les doigts pour que les festivités de la **Saint- Vincent des 22, 23, 24 janvier 2023** réunissent à nouveau tous les Triorais, permettant enfin d'honorer nos Présidents, Adriana et Pascal HANSBERQUE, ainsi que les autres membres du tableau : Françoise et Dominique COLEON: Vice-présidents ; Sophie LACQUEMANNE et André LAMBERT: Assesseurs ; Marie-Hélène et Jean-Luc REYNAUD : Bacchus

Le Comité des fêtes sur Facebook

Nos jeunes adhérents (Océane et Quentin) ont créé un site **Facebook** : pour y accéder, écrire dans la barre de recherche de Facebook : Comité des fêtes de Triors

Et n'oubliez pas : les animations de notre Comité des fêtes s'adressent à tous, du plus jeune au plus expérimenté. Toutes les nouvelles bonne-volonté sont les bienvenues, rejoignez-nous, ambiance garantie !



Club de l'Amitié

Après les fêtes de fin d'année, le Club a repris ses activités. Nous nous retrouvons tous les mercredis après-midi dans la salle des associations pour jouer aux cartes, boules, jeux de société etc... Notre association est ouverte aux 55 ans et plus.

Le jeudi 2 Juin, le club a fait une sortie déjeuner croisière à Saint-Victor-sur-Loire. Cette journée fut bien remplie avec un repas apprécié de tous pris à bord du bateau «Le Grangent ». La journée s'est poursuivie par une visite guidée du château de Bouthéon et du parc botanique et animalier. Cette excursion avait été organisée par les Rapid'Bleus.



La fine équipe



Le pied marin...

Le mercredi 15 juin, comme d'habitude au cours de cette journée conviviale, nous avons reçu les clubs de Châtillon et de Parnans pour un concours inter-clubs. Ce fut un moment de partage apprécié de tous.

Nous clôturerons la saison le 13 juillet par un pique-nique.

Le mardi 23 Août un déjeuner marquera la reprise du club pour une nouvelle saison.

Le mardi 13 septembre est prévu un concours de coinche et de pétanque réunissant de nombreux clubs.

Pour celles et ceux qui voudraient rejoindre le Club de l'Amitié, merci de contacter :

- ✓ La Présidente : Élisabeth LABRIET au 06.07.18.28.71.
- ✓ La Secrétaire : Nicole UNY au 06.77.83.55.68.



Sou des écoles



La fête de la musique organisée par l'association a connu un beau succès le 24 juin.

On vous donne donc rendez-vous en septembre ! Bel été à tous.

Contact Anne-Laure au 06-63-49-50-02

Ou lesoudesecolestriors@gmail.com

La Pétanque de Triors

Depuis cette année nous avons une école de pétanque pour les jeunes de 8 à 15 ans.

Une équipe junior a fièrement représenté Triors. Ils sont champions de la Drôme et défendront les couleurs de Triors et de la Drôme au championnat de France le 20 et 21 Août. Le club est très fier de ces jeunes, leurs entraînements sont les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 .



Bravo à nos champions !

Pour tout renseignement: Mr Cordier Pierre, tél : 06 01 90 25 13



ACCA

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Président : Jordan BOSSAN, Vice-Président: Pierre COLEON,

Trésorier : Jean-Claude BERRUYER, Secrétaire : Quentin COINDRE.

Les Multipattes



Les non-adhérents peuvent participer comme invités à deux sorties maximum pour connaître le club. Ils devront ensuite contracter une licence. Pour s'inscrire à une sortie, il est nécessaire de téléphoner à la secrétaire ou au président, au moins trois jours avant.

Les activités du club se pratiquent dans la région Rhône-Alpes essentiellement. Nous proposons des sorties pédestres toute l'année et parfois des sorties raquettes. Elles se déroulent le dimanche et le jeudi. Un programme est établi pour un trimestre et distribué aux adhérents.

L'encadrement sur le terrain est assuré toute l'année par une vingtaine d'animateurs bénévoles ayant tous suivi une formation FFRP.

Nous exigeons des marcheurs qu'ils aient de bonnes chaussures de randonnée, une cape de pluie, un casse-croûte, de l'eau dans un sac à dos confortable.

Les déplacements se font par regroupements dans les voitures particulières, avec partage des frais.

Randonner avec les Multipattes de Triors, c'est :

Maintenir la forme physique Découvrir le milieu naturel Entretenir une ambiance amicale

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Marie-France TRIBOULET (secrétaire) tél. 04.75.02.48.45 Didier BORDAS (président) tél. 04.75.06.30.71

Danse 26



Les cours de fitness et de danse, reprendront en septembre à Triors, les mercredis.

Luize vous attend au forum des associations de Châtillon-st-Jean pour les horaires.

Pour plus de renseignements, contacter : luize.danse@gmail.com ou tél : 06.59.47.96.76



La Drôme des jardins

Notre association a repris ses activités habituelles depuis le printemps 2022 .

L'AG s'est tenue le 12 mars 2022 en présentiel.

Le voyage de Printemps du 13 au 17 mai vers les lacs italiens (lac Majeur, lac de Côme et lac de Garde) avec des visites de jardins a été un succès avec 42 participants.

De nombreuses visites de jardins et de pépinières sont proposées tous les mois.

La Drôme des Jardins a fêté ses 20 ans d'existence le 18 juin 2022.



Le dernier troc de printemps à TRIORS s'est tenu le 2 avril 2022, le prochain est prévu le samedi 1er avril 2023 de 9h à 12h30 à la salle des fêtes.

Pour celles et ceux qui sont intéressés: le Site web "la-drome-des-jardins.com" ,

le Secrétariat de l'association Tél: 06 43 13 83 72

Gérard LABRIET/LA DROME DES JARDINS

PAROISSE SAINT JACQUES EN PAYS DE ROMANS

Pour le village de Triors vous pouvez joindre :

Nicole et Guy LEYDIER 04.75.45.36.65 ou Valérie HATOT 06.89.56.19.79



BUVETTE MUNICIPALE

Après une trop longue période Covid que l'on ose à peine évoquer, l'ouverture de la buvette l'an dernier avait permis des retrouvailles entre familles, voisins et amis venus souvent aussi d'autres villages.

La municipalité a décidé une **ouverture de notre buvette trioraise** cet été dès 18h **du lundi 18 au dimanche 24 juillet** et **du lundi 22 au samedi 27 août**

Les boissons habituelles vous seront proposées (vins, alcools, jus de fruits, sodas...) accompagnées de glaces, chips et des désormais traditionnelles planches de saucisson.

Des membres du conseil municipal aideront nos sympathiques régisseurs Christiane BOSSAN et Jean-Claude BERRUYER pour le service.

Le vendredi 22 juillet, le comité des fêtes proposera le repas famille : paëlla et glace au tarif de 12 € pour les adultes et hot-dog, frites, glace pour les enfants à 4 €.

Permanence du 18 au 20 juillet à la salle des fêtes pour inscription.

Sébastien AVIT, conseiller municipal, a proposé l'idée d'une séance de cinéma en plein air à laquelle le conseil municipal s'est rallié.

Le vendredi 26 août, la municipalité offrira une séance tout public à 21h30 (écran géant) sur le site de l'IME qui nous prête gracieusement son terrain de foot.

Nous les remercions et espérons qu'enfants, ados, parents, accompagnateurs... viendront nombreux pour partager cette soirée avec nous.

Afin de vous installer confortablement pour découvrir ou redécouvrir ce merveilleux film de Nicolas VANIER, « L'Ecole buissonnière », vous pourrez vous munir d'une couverture, d'une chaise pliante ou d'un coussin.

La buvette restant ouverte, chacun pourra, s'il le souhaite, bénéficier à cette occasion d'un service de restauration rapide (hot-dogs et frites en plus de nos propositions habituelles).

Nous espérons que vous viendrez nombreux profiter de cette soirée cinéma sous les étoiles.

En cas de mauvais temps, la projection aura lieu dans la salle des fêtes.

ENTRÉE LIBRE

TRIOIRS
Fait son cinéma en plein air avec
L'ECOLE BUISSONNIERE
de Nicolas VANIER
Le 26 août - 21h30

En cas de pluie, la séance aura lieu dans la salle des fêtes

Rendez-vous à l'IME de TRIORS avec vos transats, coussins et autres couvertures...
Pour une soirée sous les étoiles !

18h - Buvette Municipale
● Petite restauration ● Glaces



VIE DE LA COMMUNE

Le corso de Saint-Paul a été reçu par le Comité des Fêtes de Triors le 18 avril



De ferme en ferme est passé par Triors



Suivez le guide pour Château Vieux



Pas moins de 3 générations pour accueillir les visiteurs venus nombreux les 22 et 23 avril !



Triors sur PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile, téléchargeable sur ordinateur, smartphone ou tablette, gratuite pour les usagers, qui joue le rôle des panneaux d'information des villes (alerte neige, travaux, événements...) et vous permet d'être destinataire des informations diffusées par la commune. Vous avez la possibilité de sélectionner également d'autres villages. Pour ceux qui ne souhaitent pas télécharger cette application, l'équivalent de PanneauPocket - pour Triors - figure en première page du site de la mairie <http://triors.free.fr/>

Sécurité

Merci, que ce soit en période scolaire ou pas, de respecter les stationnements prévus aux abords de l'école et de la mairie, notamment, et de ne pas se garer sur la chaussée, près de la fontaine ou sur les trottoirs environnants.

Le plan vigipirate est toujours d'actualité.

Merci de bien vouloir porter attention à la nouvelle signalisation, route des Vignes, à l'entrée nord du village. Les véhicules qui sortent du village sont prioritaires.

Urbanisme

Vous avez un projet ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre secrétaire de mairie pour connaître les droits applicables. Le Plan Local d'Urbanisme de Triors (PLU) est accessible sur le site de la mairie (rubrique « Commune », onglet « PLU »).

Vous pouvez également demander à rencontrer l'adjoint en charge de l'urbanisme, Pascal HANSBERQUE, et même, en cas de nécessité, l'architecte conseil de Valence Romans Agglo.

Canicule

En période de forte chaleur, pensez à fermer vos volets la journée et à vous hydrater, évitez les efforts physiques et prenez des nouvelles de votre famille et de vos voisins...

En cas d'urgence, appelez le 15.



Incivilités

Dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 mai, notre village a été le théâtre d'incivilités: bris des pavés de verre des toilettes publiques situées place de la saint-Vincent, rodéo à mobylettes, menaces et intimidations à l'encontre de jeunes du village, poubelles qui ont brûlé endommageant jusqu'au mur d'enceinte, des automobilistes auraient même fait l'objet de menaces... Dépôts de plaintes, main-courante... Quelle nuit !

Certains auteurs de troubles ayant été identifiés des procédures sont en cours ..

Peu de temps avant, une croix avait été brisée, transportée sans doute, son poids ne nous permettant pas décemment d'accuser le vent, par des mésanges, voire par des aigles du Vercors, et avait été retrouvée dans un fossé. Avant encore, même le banc du cimetière s'était volatilisé...

Des adolescents se pendent aux branches des micocouliers qui pourraient, en se cassant, faire chuter bêtement nos acrobates en herbe. D'accord, des enfants qui tombent des arbres, c'est original... mais de là à devenir une spécialité trioraise..

Se suspendre à la rampe de l'escalier donnant accès à la salle des associations, c'est normal... Il n'y a pas d'équipements sportifs à Triors... Seulement si elle casse, cette rampe, elle fera défaut, notamment, aux Anciens qui se rendent au club ou viennent faire des parties de pétanque à l'ombre des fameux micocouliers.

Même si la situation s'est améliorée dans le village, nous nous faisons encore trop souvent l'écho des encombrants (anciennes piscines, vélos d'enfants, emballages...) et sacs poubelles déposés juste devant les containers, à notre centre de tri sélectif ou le long des routes.

Pour finir, nous passerons sous silence les écarts de langage de certains adolescents...

Une fois encore, nous en appelons aux jeunes mais aussi aux parents qui, faut-il le rappeler, restent responsables pénalement de leur enfant mineur.

Bien sûr, l'immense majorité des Triorais de tous âges est sympathique et responsable.



Triors, tel qu'on l'aime....

Merci à l'agriculteur qui avait planté un champ de coquelicots, offrant à tous un spectacle qui en a ravi plus d'un.



D'autres photographies de Triors que l'on aimerait ne plus voir...



Il ne restait plus que quelques roulettes, du plastique calciné et des murs fendus



Murs fendus, nouveaux containers et local poubelles condamné par l'agglo (rubalise)



Le dernier salon où l'on cause... dépôt d'un citoyen de passage sur la route ?

BENNES TOURNANTES

Valherbasse (parking face salle polyvalente) : 10 septembre et 5 novembre 2022

Montmiral (pont de la Savasse) : 17 septembre et 12 novembre 2022

Clérieux (parking de l'usine Lyon Biscuits, 195 A, impasse de l'industrie) : 24 septembre 2022



Ordures ménagères à TRIORS, ce qui va changer prochainement.

Les conteneurs d'ordures ménagères à roulettes seront retirés par l'agglomération à son initiative.

De nouveaux conteneurs semi-enterrés seront installés.

Des contraintes techniques limitant les choix d'implantations (lignes électriques enterrées ou aériennes, contraintes visuelles des nouveaux conteneurs de tri et CSE ...).

2 points d'apports volontaires (PAV) sont retenus.

Le 1er point sera situé au sud du village, à proximité de la station d'épuration.

Sur ce site, 5 conteneurs semi-enterrés seront installés après les nouveaux conteneurs de tri déjà en place. Ce point disposera également d'un conteneur de tri adapté aux personnes à mobilités réduites (PMR).

Le 2ème point sera situé au lieu-dit « Les Vernes ».

Sur ce site, agrandi en conséquence, 2 conteneurs semi-enterrés seront installés ainsi que 2 conteneurs de tri et 1 conteneur pour les verres.

Les deux sites bénéficieront d'un revêtement goudron de type enrobé.

Communes voisines déjà équipées

Alixan, Barbières, Beauregard-Baret, Bésayes, Charpey, Châteaouble, Châteauneuf-sur-Isère, Châtillon-saint-Jean, Chatuzange-le-Goubet, Clérieux, Combovin, Crépol, Eymeux, Geyssans, Granges-lès-Beaumont, Hostun, Jaillans, La Baume d'Hostun, Le Chalon, Marches, Montmiral, Parnans, Peyrins, Rochefort-Samson, Saint-Bardoux, Saint-Christophe et Le Laris, Saint-Laurent d'Onay, Saint-Michel-sur-Savasse, Saint-Paul-lès-Romans, Saint-Vincent-la-Commanderie et Valherbasse.

Composteurs



Encourageons le compost: l'agglomération propose, sous conditions, la mise à disposition gratuite d'un composteur. Demandez le vôtre via Agglae.fr uniquement.



Sensibilisation aux agressions canines pendant la distribution du courrier.

Article inséré à la demande de la Direction Exécutive Auvergne-Rhône-Alpes de La Poste

Propriétaires de chiens: votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés «gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant». Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque qui engage sa responsabilité pénale. Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne-Rhône-Alpes vous remercie de vérifier que :

- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage)
- votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de votre propriété
- d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien

**Quels que soient la taille de votre chien ou son caractère,
merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.**

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif O.T.V. :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

Un flyer du ministère de l'intérieur est disponible sur le site de la commune, qui rassemble des conseils très utiles: n'indiquez pas vos absences sur les réseaux sociaux, protégez les accès à votre domicile, listez, photographiez et gardez vos objets de valeur en lieu sûr, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par un proche....



FIBRE

Le déploiement de la fibre se poursuit au sein de notre commune. Si vous souhaitez en bénéficier, il vous appartient de contacter votre prestataire de services.

ANIMATION JEUNESSE

Notre commune dépend du Point Jeunes ouvert toute l'année à Saint-Paul-lès-Romans : mercredi, vendredi et samedi, l'après midi.

Un point virtuel existe aussi sur la plateforme «discord».

Ces deux activités sont encadrées par des animateurs professionnels .

Pendant les vacances, des activités sont proposées pour enfants et adolescents :

kaliwali@hotmail.com ou tél 04 75 45 37 36 à Châtillon-st-Jean

Cap sur tes vacances pour les 6 /11 ans

Anim2prox pour les 11/17 ans

Programmes en ligne www.valenceromansagglo.fr tél. : 04 75 72 84 53

SALLE DES FÊTES DE TRIORS

Pour toute information relative notamment à la location de cette salle, veuillez consulter le site de la commune <http://triors.free.fr/>

Pour plus de renseignements, la régisseuse, Isabelle COINDRE, répondra à vos questions à partir de 18h30 au 06.74.03.48.22





INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie au public:

Le lundi et le jeudi : de 13h30 à 18h30

Le mardi et le vendredi : de 08h00 à 12h00

Tél : 04 75 45 32 73 E-mail : triors@valenceromansagglo.fr Site : <http://triors.free.fr/>

La mairie sera fermée du 15 juillet au 6 août 2022

Pendant cette période, une permanence sera assurée par le maire et les adjoints le lundi 18 juillet de 15h à 17h et les lundis 25 juillet et 1^{er} août de 17 h à 19 heures

ÉTAT CIVIL 1^{er} semestre 2022

PUBLICATION DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

«Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.» (CNIL). L'état civil est publié désormais en fonction des autorisations données. **Un imprimé spécifique est disponible à la mairie.**

Naissances Félicitations aux familles et bienvenue aux bébés

Florian XERRI né le 08/01/2022

Hayley DOUDOU née le 28/02/2022

Giulian CAGLIONE né le 19/03/2022

Mariage Tous nos vœux de bonheur

Anthony BOISSE et Anasthasia ANDRE le 19/02/22

Décès Nos sincères condoléances aux familles endeuillées

Jackie BANCEL le 04/04/2022

Jacques MOULIN le 05/05/2022